



Fin de periode d essai et temps de travail

Par **pris42_old**, le **03/08/2007** à **18:53**

bonjour,

je travaille actuellement comme serveuse dans un centre thermal en suisse depuis 2 mois je suis en periode d essai jusqu au 10 aout et suite au travail j ai eu une tendignite au pied je suis en arret depuis le 30 juillet pour une periode d 1 semaine. le 31 JUILLET J AI RECU UNE LETTRE COMME QUOI MON CONTRAT N ETAIT PAS PROLONGE ont ils le droit ? et d autre part en une dizaine de jours j ai effectue plus de 91h de travail puis j ai eu un jour de repos et j ai effectue a nouveau 66 h d affilé en 1 semaine est ce normal de nous faire travailler autant? Merci de votre reponse